

PRÊT NOUVELLE INDUSTRIE

Description

Ce prêt est destiné à financer le lancement d'un démonstrateur industriel, d'une usine pilote ou d'une usine de production à fort risque technologique / industriel en France.

Montant : de 3 M€ jusqu'à 15 M€ sur une durée de 10 à 15 ans.

Dépenses éligibles : dépenses matérielles, dépenses immatérielles, accroissement du besoin en fonds de roulement liés au projet.

(Les prêts sont obligatoirement associés à un financement extérieur : concours bancaires, apport en fonds propres).

Bénéficiaires

Entreprises (PME et ETI y compris starts-up)

Lien

<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/premiere-industrialisation/pre-nouvelle-industrie>

Contact départemental

sp-france2030@tarn.gouv.fr